d'œufs qu'on en a extraits et déposés sur les claies s'est élevé à un million cinq cent soixante mille (1,560,000). On dit que la proportion des œufs fécondés a été extrêmement considérable, et aux dernières dates ils étaient dans une excellente condition. Cependant l'officier en charge a hâte de se défaire d'un quart de million d'œufs, craignant qu'après leur éclosion, les alevins soient trop génés dans l'étroit espace qui leur est réservé.

M. Mowat a essayé de se procurer une certaine quantité d'œufs de truite mouchetée de la rivière Ristigouche où ce poisson abonde, afin d'en transférer les alevins à Ontario quand ils seraient éclos ; mais les opérations n'ayant pas commencé à temps, il n'a pu réussir. Il compte avoir plus de succès l'année prochaine en prenant un certain nombre de poissons reproducteurs au commencement de la saison et en les retenant, comme le saumon, dans des étangs jusqu'à ce qu'ils soient mûrs pour la manipulation.

Nombre total d'alevins sortis de l'établissement de Risti-	
gouche durant le printemps de 1878	1.005.000
Nombre total d'œufs déposés durant l'automne de 1878.	1.585,000
Grand total d'alevins de saumons sortis de l'établissement	.,,.
depuis sa fondation	2,615,000

## PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

## ETABLISSEMENT DE MIRAMICHI.

J'ai fait la visite de cet établissement au mois de juillet dernier dans des circonstances extrêmement favorables, puisque votre commissaire des pêcheries, que ses devoirs officiels avaient appelé dans le district, s'y trouvait.

Bien que je connusse, par moi-même et par des renseignements puisés à bonne source, les malheurs arrivés l'année précédente par la perte du saumon reproducteur et la diminution de l'approvisionnement d'œufs qui en avait été la conséquence, je jugeai qu'il était de la plus haute importance que votre commissaire constatât, si possible, les causes réelles du désastre en faisant des recherches, en inspectant le hangar à éclosion et ses accessoires.

Je ne veux pas préjuger ici les conclusions auxquelles votre commissaire en est arrivé après sa visite de l'établissement; mais je dois dire qu'examen fait des boîtes ou mannes dans lesquelles le saumon était transporté de la rivière aux réservoirs, on les a sans hésitation condamnées comme étant totalement impropres à cet objet. Leur construction grossière, leurs bords ébréchés, leurs éclisses de bois garnies de pointes de clous en saillie étaient suffisants, sinon pour tuer le poisson durant le trajet, du moins pour le blesser de façon à ne laisser aucun doute sur la cause des pustules de fongosité qu'on remarquait sur son corps et qui ont dû le rendre malade et déterminer sa mort.

Après l'inspection la plus minutieuse des bâtisses, barrages, appareils et de tous les accessoires de l'établissement, je n'ai pu découvrir le moindre défaut, soit dans leur location, leur construction ou leur adaptation.